



RÉPARATION/ACHAT D'OCCASION/APPAREIL RECONDITIONNÉ  
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Contacts	
Requérant	Vendeur-commerce
Nom / Prénom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
NPA, lieu :	NPA, lieu :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte :
Nom de l'institution bancaire et adresse :
N° IBAN :

Zone réservée à l'Administration

Type de demande		
Type :	<input type="checkbox"/> Téléphone portable	
	<input type="checkbox"/> Tablette tactile	
	<input type="checkbox"/> Ordinateur portable	
	<input type="checkbox"/> Autres appareils électroniques	
Prix :	Fabricant :	Modèle :
Age de l'appareil :		

Type et montant de la subvention	Conditions d'octroi
20 % du prix net de l'achat payé, plafonné à CHF 150.-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir son domicile principal ou être propriétaire à Crissier et installer cet appareil sur le territoire communal.</li> <li>• Valable pour tous les appareils électroniques.</li> <li>• La réparation et/ou l'amélioration doit être effectuée chez un réparateur référencé sur <a href="http://www.lausanne-repare.ch">www.lausanne-repare.ch</a>.</li> <li>• L'appareil d'occasion doit être acheté sur Ricardo, Digitec, Cash converters ou autre magasin de revente.</li> <li>• <b>La demande doit être transmise au plus tard deux mois après l'achat.</b></li> </ul>

### Documents obligatoires à joindre à la demande pour l'octroi de la subvention

- Facture nominative** indiquant la désignation exacte de l'appareil et la date de sa réparation
- Preuve de paiement nominative** (extrait de compte, justificatif de paiement)
- Dans le cas où les documents demandés ne sont pas encore tous disponibles : ils seront adressés ultérieurement et au maximum deux mois après le paiement de la facture

### Validité de l'offre

- Facture du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.
- Offre valide dans la limite du budget disponible.

### Procédure

- La demande est à adresser à l'Unité énergie et climat au plus tard le 31 décembre 2024.  

Commune de Crissier	Tél. : 021/631 96 11
Unité énergie et climat	E-mail : climat@crissier.ch
Ch. de Chisaz 1	
Case postale 146	
1023 Crissier 1	
- **Toute demande non datée et non signée sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Commune examine la demande et informe le requérant, par courriel, de sa décision relative à l'octroi de la subvention, conformément à la directive Municipale en vigueur.
- **Le paiement de la subvention communale ne sera effectué qu'après réception des documents exigés.**

### Signature

Le-la soussigné-e confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans la directive de la **Municipalité** concernant l'application du règlement sur le fonds communal pour l'énergie et le climat.

Lieu et date : .....

Signature du requérant : .....